

# *l'Écho d'Avignon*



Information pour les résidents des Jardins d'Avignon • le 9 mai 2005 • Volume 1, Numéro 4

## Dans cette édition:

- Les Auvents
- Arbres additionnels
- Irrigation

## Éditeur

Paul Trépanier,  
Condo 27  
Tél: 450 655 7127  
Fax: 450 655 1070  
Courriel:  
paul-r.trepanier@videotron.ca

## Conseil d'administration

Allan Boulé, *président*  
Estelle Fournier, *vice-présidente*  
Paul Trépanier, *secrétaire*  
Michel Matte, *trésorier*  
Pierre Boyer  
Philippe Davèze  
Claude Demers  
Danielle Favreau  
Ronald Gignac  
Isabelle Lizotte  
Jacques Malo  
Maurice Ménard  
Jean Morel

## Projet d'installation d'auvents

Le 4 mars dernier, nous faisons une demande aux autorités municipales afin d'obtenir l'autorisation d'installer des auvents et des rideaux sur les balcons et les patios. La réponse nous est parvenue le 27 avril dernier.

Comme ce fut le cas pour les autres Jardins qui nous ont précédés dans cette démarche, la municipalité n'a pas autorisé l'installation de rideaux en toile sur rail ou rétractables à la verticale sous les balcons surplombant les terrasses au niveau du sol. Il est également interdit d'installer des murs écrans (toile, treillis, etc.) fixes aux garde-corps situés au périmètre des balcons et des terrasses ainsi que des auvents au-dessus des ouvertures des bâtiments telles la porte d'entrée et les fenêtres. Aucune annonce publicitaire sur les auvents ne sera autorisée.

Les auvents seront autorisés au-dessus des balcons de l'étage ou au-dessus des terrasses situées au rez-de-chaussée lorsqu'il n'y a pas des balcons surplombant la terrasse. Les auvents seront autorisés uniquement à l'arrière des bâtiments ne donnant pas directement sur la voie publique et sur l'allée de circulation principale de notre projet intégré. Voici maintenant les

spécifications auxquelles nous devons nous conformer :

- Les auvents pourront être de modèle fixe ou rétractable
- La structure sera en aluminium ou en acier, peinte de couleur blanche
- La toile sera de couleur beige, blanche et bourgogne, collection Fantasia, modèle 843 Breda de la compagnie Ultra-sol
- Les rideaux en toile de couleur beige seront autorisés aux auvents à structure fixe

Vous trouverez ci-joint un exemple de la toile choisie. Vous pouvez faire affaire avec le fournisseur de votre choix, cependant assurez-vous qu'il respecte les règlements ci haut mentionnés. Afin de préparer notre demande à la municipalité, nous avons eus la collaboration de monsieur Louis Cormier, représentant des « Auvents Multiples » de Belœil. (450-446-4182, cell : 514-984-9473)

Nous vous souhaitons un bel été à l'ombre ou au soleil, c'est selon.

Allan Boulé

Les Jardins  
d'Avignon



## Arbres additionnels

Plantation d'arbres additionnels et enjolivement botanique autour des condos.

Avec la venue du beau temps, plusieurs copropriétaires ayant la fièvre de l'embellissement botanique, demandent un éclaircissement sur la façon de procéder afin de respecter les règlements de copropriétés.

Concernant la plantation d'arbres sur les espaces communs, que ce soit sur les terrains des condos en périphéries ou les condos adossés au parc, le coût de la plantation relève du grand syndicat de même que l'agencement paysager. Monsieur Ronald Gignac a été désigné responsable du comité qui bénéficie aussi de l'expertise de Mme Isabelle Bousquet (25) qui doit faire l'inventaire printanier des arbres et arbustes plantés l'été dernier afin de déterminer leur vigueur et le cas échéant, préparer une requête auprès de Habitation Classique pour le remplacement des arbres et arbustes qui n'auront pas survécus. Pour faciliter la tâche de monsieur Gignac, chaque petit syndicat qui détectera des pertes d'arbres et arbustes pourra le lui communiquer.

Lors de la réunion du conseil d'administration du 24 février dernier, la possibilité de planter des arbres additionnels a été soulevé. Étant donné les sommes importantes à être déboursées en cette première année d'opération, il a été décidé d'attendre à une autre année avant d'investir dans un projet additionnel d'aménagement paysager. De plus, ceci permettra l'installation du système d'irrigation ainsi que le remplacement des arbres et arbustes morts par Habitation Classique.

Concernant la plantation d'arbustes et de fleurs autour des condos à l'intérieur d'une bande de deux mètres (plus ou moins) ceinturant le bâtiment qui est sous la juridiction des petits syndicats, vous êtes libre d'embellir votre propriété à votre guise tout en respectant une certaine harmonie avec vos voisins immédiats. L'harmonie a bien meilleur goût!

Bon jardinage.

Allan Boulé

## Système d'irrigation

Au cours de la semaine dernière, les travaux pour l'installation de notre système d'irrigation ont commencé. Sous une pluie parfois abondante, les employés d'irrigation Boisvert se sont appliqués à soulever le gazon, et creuser des tranchées allant parfois jusqu'à 30 cm pour y insérer les tuyaux alimentant les gicleurs d'une part et convergeant en un point de contrôle pour l'avant et un autre pour



*Irrigation Boisvert à l'oeuvre*

l'arrière du bâtiment.

Monsieur Boisvert explique que c'est la période de l'année où tous voudraient leur système installé "pour le 15 mai"! Comme il ne peut être partout à la fois, il se transporte avec ses hommes d'un chantier à l'autre pour tenter de satisfaire le plus de gens possible.

Dans des conditions ordinaires, il est en mesure de compléter les travaux nécessaires autour d'une de nos maisons en une journée.

Selon l'entente que nous avons avec la compagnie, les travaux devraient être complétés au cours du mois de mai.

Monsieur Pierre Boyer surveille de près l'évolution des travaux

Paul Trépanier



*Excavatrice "trencher"*